

DEVENIR ENTREPRENEUR GRÂCE À LA FORMATION « 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE »

Sécuriser le démarrage de son projet de
création ou de reprise d'entreprise

Se former au métier de chef d'entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

- Porteurs de projet (création ou reprise)

#Création #Reprise #5JPE

#Formation certifiante



OBJECTIFS

- Savoir concevoir son projet
- Apprendre les fondamentaux du pilotage et de la gestion d'entreprise

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

- Supports d'animation des 6 modules
- Attestation de présence
- Certificat de compétences (obtention après évaluation en ligne)



DURÉE

35 heures sur
5 jours



TARIF

525 €
net de TVA

Possibilité de
prise en charge
(Pôle Emploi,
employeurs),
éligibilité au
Compte Personnel
de Formation (n°
209013)



PRESTATION

1. Formation collective en présentiel

35 heures pendant 5 jours consécutifs
6 modules :

- Module 1 : Vous, l'équipe et le projet
- Module 2 : Le contexte, le marché, le business model
- Module 3 : La communication et le marketing
- Module 4 : Les points clés de la gestion, les prévisions financières
- Module 5 : Les points clés juridiques, les régimes fiscaux et sociaux
- Module 6 : Anticiper et piloter l'activité

2. animateurs

- Conseillers d'entreprise CCI (création, commerce, financement, digital)
- Intervenants extérieurs : avocat, expert-comptable, banque, assurance

Session mensuelle du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30



www.bayonne.cci.fr

Vous voulez en savoir plus ?
SERVICE CRÉATION ET FORMALITÉS
entreprendre@bayonne.cci.fr
05 59 46 59 46



